

BUREAU FEDERAL

Réunion du 24 Juin 2011 à Aix les Bains

Présents : Jean-Pierre SIUTAT – Président.
Mmes Françoise AMIAUD, Sophie GABORY, Catherine GISCOU et Marie-Noëlle SERVAGE.
MM. Pierre COLLOMB, Jacques DENEUX, Frédéric FORTE. Rémy GAUTRON, Bernard GAVA, Jean-Pierre HUNCKLER, Jean-Marc JEHANNO, Philippe LEGNAME.

Invité : M. Jean-Yves GUINCESTRE.

Excusé : M. Thierry BALESTRIERE.

Assistent : MM. Jean-Pierre de VINCENZI, Raymond BAURIAUD, Patrick BEESLEY, Alain CONTENTSOUX, Didier DOMAT, Alain GAROS, Matthieu SOUCHOIS et Christophe ZAJAC.
Mme Céline PETIT.

1 - Ouverture par le Président

Jean-Pierre SIUTAT souhaite la bienvenue aux membres présents et excuse Thierry BALESTRIERE (délégation Equipe de France Féminine).

Le chiffre des licenciés définitif pour la saison 2010/2011 est de 461.057, chiffre record de la Fédération, avec 4.441 associations.

2 - Dossiers Spécifiques.

- Assises : perspectives

Jean-Pierre SIUTAT informe que les travaux engagés suite aux assises se poursuivent et que le travail sur les deux thèmes qui sont les territoires pertinents et le 3x3 a débuté. Il anime un groupe de travail chargé d'étudier ces thèmes. Il précise que Pierre COLLOMB prendra le relais et proposera un calendrier au bureau fédéral du 27 Août 2011, présentant les grandes étapes du projet.

- Point sur la situation des clubs (recours, situation sportive et financière).

Marie-Noëlle SERVAGE communique un point sur la situation des clubs :

Pour la commission contrôle de gestion :

- Saint Etienne : Rétrogradation de NM1 (accédant en Pro B) en championnat régional.
- Denek Bat Urcuit : Rétrogradation de NM1 en championnat régional.
- Saint Etienne : Rétrogradation de NF1 (accédant en Ligue 2) en championnat régional.

Clubs non en règle avec la trésorerie fédérale :

Sur la saison 2009/2010 : Jura Salins.

Sur la saison 2010/2011 : Autun, Reims, Toulouse, Challes, Denek Bat Urcuit, St Etienne.

Le bureau fédéral prononce le refus d'engagement des clubs concernés en cas de non paiement au 6 Juillet 2011.

3 - Pôle AGF – Administration Générale et Finances.

- Agents sportifs.

- a) Décrets.

Christophe ZAJAC informe que les décrets d'application de la loi du 9 Juin 2010 sont parus lundi dernier, ce qui nous impose une validation de la composition de la commission des agents sportifs et les modifications suivantes :

- L'activité d'agent sportif concerne désormais la négociation des contrats des joueurs mais également des entraîneurs ;
- Plus de renouvellement triennal mais un contrôle annuel plus approfondi ;
- Une personne morale ne peut plus être agent sportif mais un agent peut constituer une société pour l'exercice de sa profession ;
- Publication de la liste des agents licenciés et des sanctions prononcées par la commission ;
- Prévention des situations de conflits d'intérêt avec un élargissement des incompatibilités et incapacités
- Encadrement de l'activité des agents communautaires (reconnaissance des qualifications) et non communautaires (convention avec un agent licencié) sur le territoire national (mise en œuvre difficile de ce système d'équivalence/ par rapport aux exigences FIBA).
- Licence personnes physiques uniquement.
- L'agent pourra être mandaté par le sportif et rémunéré par le club (identification des flux financiers)
- Contrôle de l'activité renforcé : la commission devra contrôler de manière permanente les agents et veiller à ce que les contrats préservent les intérêts des sportifs des entraîneurs et de la discipline.
- Aggravation des sanctions pénales (jusqu'à deux ans de prison et 30 000€ d'amende)
- Les textes règlementaires prévoient une compétence générale de la commission :
 - o La délivrance de la licence
 - o La compétence disciplinaire
 - o L'examen
- Le comité directeur et le bureau fédéral n'auront plus de compétence en la matière.
- Création d'un **délégué aux agents sportifs** qui contrôle l'activité des agents sportifs et engage les procédures.
- Création, sous l'égide du CNOSF, d'une **commission interfédérale des agents sportifs** compétente pour organiser la partie générale de l'examen.

Jean-Pierre SIUTAT regrette l'absence de la présidente de la commission des agents sportifs sur des rendez-vous importants, comme lors de la session d'examen.

- b) Dossiers spécifiques.

Christophe ZAJAC expose la demande de renouvellement de Madame UROZ et la demande d'équivalence de Monsieur LAVODRAME qui seront proposées au comité directeur du 26 Juin 2011.

Concernant la demande d'équivalence, le bureau fédéral soumettra son avis au comité directeur en précisant qu'il souhaite un complément d'information de la FIBA, sur Monsieur LAVODRAMA.

- Trésorerie.

Rémy GAUTRON explique que suite à la première proposition de budget prévisionnel, des arbitrages ont été effectués, et après plusieurs réunions de travail, le budget prévisionnel 2011/2012 est présenté équilibré, sincère et réaliste. Il fait part des délais imposés trop courts, pour les commissaires aux comptes, afin qu'ils puissent valider les comptes.

Une réflexion sera menée sur le choix de la date de l'assemblée générale, mais une première proposition est déjà avancée concernant le budget prévisionnel :

- Faire une première réunion budgétaire au mois de septembre, afin de pouvoir réajuster le budget en cas de besoin.
- Faire une proposition au bureau fédéral de décembre, afin de faire valider par le comité directeur suivant, les nouvelles orientations éventuelles.

Le budget présenté sera soumis à l'Assemblée Générale de demain, pour approbation.

- Assemblée générale : programme.

Marie-Noëlle SERVAGE communique les dernières modifications du programme :

- Réception du bureau fédéral à la Mairie d'Aix les Bains le samedi 25 Juin 2011 à 18h30.
- Des animations auront lieu durant tout le week-end sur la place de la Mairie et dans la ville.

- Challenge de l'esprit sportif : complément réglementaire.

Marie-Noëlle SERVAGE expose la modification, afin de compléter le règlement actuel à dater de la saison 2011/2012 : Ajouter après le § en cas d'égalité : "*Si l'égalité persiste, l'association possédant le plus de licenciés sera prise en compte (masculin ou féminin) - Si légalité subsistait l'application de la charte (sans changement)*".

Accord du bureau fédéral, à l'unanimité des membres présents. Cette modification sera proposée au comité directeur du 26 Juin 2011 pour adoption.

- Modifications réglementaires.

Marie-Noëlle SERVAGE expose les modifications, en précisant qu'il ne s'agit que de divers réajustements sur des problèmes d'écriture ou des rectifications d'erreurs matérielles.

Accord du bureau fédéral, à l'unanimité des membres présents. Ces modifications seront proposées au comité directeur du 26 Juin 2011 pour adoption.

- Modifications réglementaires NM1.

Philippe LEGNAME : Suite à une réunion entre le pôle Haut-Niveau et les clubs de NM1, il est proposé de favoriser le recrutement de joueurs issus d'un centre de formation agréé pour les clubs de NM1 n'évoluant qu'avec un seul joueur Jaune, Orange ou Rouge.

La modification serait la suivante : Article 9 - 2. Règles de participation :

Le respect des règles de participation se constate sur la feuille de marque. Elles sont déterminées comme suit :

Règles de participation						
Nombre de Joueurs autorisés	Domicile	10 obligatoire				
	Extérieur	9 minimum / 10 maximum				
Type de licences autorisées (nb maximum)	Licence M ou T	6				
	Licence AS	1				
	Licence A	Sans limite				
Couleurs de licences autorisées (nb maximum)	Blanc	Sans limite				
	Vert	Sans limite				
	Jaune	2	OU	1	OU	1
	Orange	0		1		0
	Rouge	0	0	0	1	

Un club peut décider, pour l'intégralité de la saison sportive, de n'évoluer qu'avec un seul joueur Jaune, Orange ou Rouge. Dans cette hypothèse, tout joueur participant avec une licence M ou T, et qui évoluaient la saison précédente dans le cadre d'une convention de formation signée au sein d'un

club LNB disposant d'un centre de formation agréé, ne sera pas comptabilisé dans la limitation des licences M ou T. Ce choix est valable pour l'ensemble de la saison et ne pourra pas être modifié.

Accord du bureau fédéral, à l'unanimité des membres présents. Ces modifications seront proposées au comité directeur du 26 Juin 2011 pour adoption.

- FBI v2 : point sur le dossier et choix de l'AMO technique.

Jean-Pierre SIUTAT souhaite souligner le bon avancement de ce dossier.

Jean-Marc JEHANNO informe que nous avons reçu 4 propositions et qu'après une étude comparative minutieuse, une société a été retenue, en suivant certains critères. La société retenue réalisera la rédaction du cahier des charges. Elle semble vraiment compétente pour réalisation de notre projet.

Jean-Pierre SIUTAT propose la mise en place d'un comité de pilotage du dossier avec Jean-Marc JEHANNO, Jean-Pierre de VINCENZI, Christophe ZAJAC et Jean-Jacques KRIEF.

Accord du bureau fédéral, à l'unanimité des membres présents.

4 - Pôle 1 – Haut Niveau

- Euro Féminin 2011 : point sur la compétition en cours.

Jean-Pierre de VINCENZI : l'Equipe de France Féminine a effectué une bonne campagne de préparation, sans rencontrer de réels problèmes. Le championnat d'Europe a commencé et l'équipe de France a bien débuté sa compétition. Elle rencontrera ce soir le Monténégro, qui sera pour elle un test intéressant.

- Point sur le Lock-out et les assurances.

Jean-Pierre SIUTAT : il ne reste que quelques jours pour trouver une issue favorable à la négociation. Une demande a été effectuée auprès de la FIBA Europe afin de pouvoir mutualiser les questions d'assurances, qui ne sont pas exclusifs aux joueurs de l'Equipe de France. Les propositions reçues de la part des assurances ne donnent pas entière satisfaction car des négociations sont toujours en cours. La Ministre des Sports a été sensibilisée sur ce dossier.

Jean-Pierre de VINCENZI précise que la préparation de l'Equipe de France Masculine débutera en Juillet, à l'INSEP, ne sachant pas encore quels seront les effectifs.

- CFBB : Promotion 2011/2012 – module de formation des jeunes.

Jean-Pierre SIUTAT rappelle que chaque nouvelle promotion du Centre Fédéral de Basketball se voit attribuer le nom d'un(e) international(e).

Après discussion, le bureau fédéral propose de nommer "Cathy MELAIN" la promotion 2011/2012 du CFBB, à l'unanimité des membres présents.

Françoise AMIAUD: concernant la formation, il est nécessaire de donner une culture "Basket" aux joueurs et joueuses de l'INSEP. Il faut trouver un outil pédagogique afin de rendre cette formation attractive. Elle propose donc la création d'une présentation Power Point évolutive, avec l'idée ensuite de réaliser une plaquette. Gérard BOSC propose de faire les différentes interventions auprès des jeunes.

- Qualifications européennes masculines et féminines.

Jean-Pierre SIUTAT rappelle que les clubs ont été inscrits dans les différentes compétitions européennes. Or le club de Challes les Eaux a décliné son inscription en EuroCup Women. Il faut donc effectuer son remplacement dans la compétition.

Une discussion s'engage.

Le bureau fédéral est d'accord pour proposer, exceptionnellement et pour tenir compte de l'effort fait par le nord pour l'accueil de l'Euro 2013, au 9^{ème} du classement de la ligue féminine de basket puis au 10^{ème} en cas de refus, d'intégrer la compétition EuroCup Women.

5 - Pôle 2 – Formation.

- Point sur les Universités d'Eté.

Bernard GAVA explique que 20 personnes se sont inscrites dans différents modules très spécifiques, qu'il faudra réajuster par rapport aux objectifs d'origine. L'idée sera pour l'avenir, de proposer les Universités d'Eté pour les nouveaux présidents à chaque début de mandat et tous les 2 ans pour les Universités d'été traditionnelles.

- Problématique financière : formateurs – droits d'inscription.

Bernard GAVA informe que le Pôle 2 travaille actuellement sur le projet d'Institut National de Formation de Basketball. Si la FFBB souhaite mettre en place un véritable institut de Formation, il faudra y intégrer de véritables formateurs professionnels dont il faudra étudier les possibilités et les modalités de rémunération.

Matthieu SOUCHOIS précise que le mode de rémunération dépendra du statut du formateur.

Une discussion s'engage suivie de différentes propositions :

- De facturer les formations débouchant sur un diplôme.
- Les formateurs "bénévoles" seront indemnisés, pour les salariés qui interviendront, cela entre dans le cadre de leurs missions.

Bernard GAVA précise que la FFBB répond bien à la demande de formations. Dans l'objectif de création d'un Centre de Formation pour former aux métiers du Basket, il faudra impérativement proposer un projet professionnel, afin d'obtenir l'agrément nécessaire.

- Accès des participants non-licenciés.

Matthieu SOUCHOIS souhaite savoir si l'accès à la formation sera proposé à des personnes non-licenciées à la FFBB.

Le bureau fédéral propose, à l'unanimité des membres présents, que la formation soit ouverte aux personnes non licenciées à la FFBB.

6 - Pôle 3 – Marketing et Communication.

- Euro 2013 féminin : attribution des deux sites restants.

Jean-Pierre HUNCKLER rappelle qu'une partie des sites a déjà été validé et il propose que :

- Le site du Nord (Lille ou Villeneuve d'Ascq) soit retenu comme second site du second tour.
- Le site de la Bretagne (Lorient ou Vannes) soit retenu comme second site du premier tour.

Accord du bureau fédéral, à l'unanimité des membres présents.

Jean-Pierre HUNCKLER présente le projet de logo de la compétition qui a été validé par la FIBA et qui sera présenté lors du zoom de l'assemblée générale demain.

- Euro 2015 Masculin : point sur la candidature franco-allemande.

Jean-Pierre SIUTAT informe du maintien de la candidature franco-allemande. Un vrai débat de fond s'est instauré suite à la modification de la formule de la compétition. La candidature retenue par la FIBA pour l'organisation de ce championnat d'Europe sera communiquée mi-décembre 2011.

- CRM : Point sur le dossier et choix de l'AMO stratégique.

Jean-Pierre SIUTAT rappelle les principes du CRM et expose donc le projet : il est question de mettre en place une relation avec des gens plus ou moins proches du basket et de communiquer un maximum d'informations. Une réunion de travail est programmée demain avec une société spécialisée dans ces stratégies de CRM afin de pouvoir programmer une étude sur les cibles pour les recenser et pouvoir ensuite les segmenter.

Raymond BAURIAUD précise qu'il s'agit des bases du positionnement de la FFBB pour l'avenir, c'est l'offre que nous faisons à l'ensemble du monde du Basket. L'élaboration du cahier des charges sera primordiale.

7 - Pôle 4 – Territoires.

- Territoires pertinents : dossiers en cours.

Pierre COLLOMB fait le point des actions en cours au sein du pôle 4, et précise qu'un travail est en cours sur la réalisation d'un document de synthèse des assises, avec un calendrier de mise en œuvre de ces principales actions.

Cathy GISCOU expose un problème d'aménagement du territoire concernant le comité du Lot et celui du Tarn et Garonne : suite à une réflexion, les deux Comités ont décidé la constitution d'une nouvelle entité territoriale sur la saison 2012/2013, afin de mutualiser leurs moyens. La mise en commun du travail des commissions de ces deux comités sera réalisée sur la saison 2011/2012. Les représentants locaux sont ravis de ce projet.

Jean-Pierre SIUTAT souligne l'importance de la relation étroite avec les deux Conseils Généraux.

Marie-Noëlle SERVAGE propose de se rapprocher du comité de Drôme – Ardèche, qui est un comité bi-départemental.

Jean-Marc JEHANNO a assisté à l'Assemblée Générale de la Ligue Régionale de la Corse. Il informe que l'Assemblée a voté, à l'unanimité des représentants, une mutualisation entre les deux Comités et la Ligue, afin de faire qu'une seule entité. Cette proposition prendra effet au prochain mandat, ce qui laisse environ 1 année afin de bien organiser les choses.

Pierre COLLOMB a assisté à l'Assemblée Générale de la Ligue Régionale de Franche Comté, qui a subi une perte d'environ 300 licenciés ces deux dernières années. Les relations semblent extrêmement difficiles entre les 4 départements de la Ligue, dont un seul était représenté à l'AG. Le Président de la Ligue souhaite organiser "les Assises de Franche Comté" afin de réunir toutes les personnes intéressées.

Jean-Pierre SIUTAT souhaite rencontrer les 4 présidents des comités et le président de la ligue de France Comté, dès la rentrée, afin de trouver des solutions.

- Suivi et évaluation du label Elite/Espoir.

Cathy GISCOU rappelle que le label Club Formateur a été mis en place en début de la saison 2009/2010. Pour cette deuxième saison de fonctionnement, la mobilisation des clubs a été un plus important :

- Participation en 2009/2010 : 85 clubs.

- Participation en 2010/2011 : 95 clubs.

Il y a encore quelques problèmes de logistique dans l'étape de validation, il faut sensibiliser tout le monde.

La proposition de calendrier pour la saison prochaine est la suivante :

- Septembre / octobre 2011 : validation de la procédure (avec des améliorations informatiques).
- Octobre : période de tests informatiques et de communication vers les Ligues, Comités et Clubs.
- 15 Novembre 2011 : ouverture de la campagne et mise en ligne sur le site internet FFBB.
- 15 Février 2012 : fin de la campagne pour les clubs.
- 16 février / 16 avril 2012 : finalisation, validation et préparation du recensement 2012.
- Fin avril : envoi aux Ligues des listes 2012 et dotations afférentes.

Marie-Noëlle SERVAGE demande que des alertes plus significatives soient mises en place afin d'améliorer le fonctionnement (validation par les Ligues notamment).

Jean-Pierre SIUTAT a reçu plusieurs demandes pour que des Ligues et des Comités puissent eux aussi mettre en place des systèmes de Labels.

Marie-Noëlle SERVAGE pense que si il y a différents niveaux de labels mis en place sur le territoire, il faudra bien organiser la hiérarchie.

Jean-Pierre SIUTAT a également reçu des demandes pour que l'obtention de ce label soit prise en compte et valorisé dans le cadre des engagements dans les Championnats de France Jeunes. Une étude sera réalisée.

- Candidatures au championnat de France Jeunes 2011/2012.

Philippe LEGNAME : les candidatures en Championnat de France se sont terminées au 15 juin, pour les clubs et ont ensuite été validées par les CTS. La Commission Sportive a effectué un premier classement afin de permettre à la Commission Mixte d'étudier tous les dossiers, entériner le classement effectué au niveau des points et traiter les cas particuliers. Il expose la proposition qui sera faite au Comité Directeur du 26 Juin 2011, pour adoption, et précise que les wild-cards seront proposées au bureau fédéral du 8 Juillet 2011.

Cette présentation n'apporte pas de remarque particulière de la part des membres du bureau fédéral.

- Point sur les Dom/Tom.

Jean-Marc JEHANNO communique un point sur la situation de Mayotte et sur Tahiti :

- Mayotte : La ligue avait rencontré des soucis financiers il y a 4 ans, avec un problème de fraude qui est actuellement devant la Justice. La ligue est depuis placée sous tutelle et ne perçoit pas directement les subventions. Tout doit passer par le Comité Olympique. Le président en place tente de redresser la situation, mais ce n'est pas simple.
- Tahiti : la situation est assez difficile sur place, avec l'absence de la présidente depuis presque 3 ans pour des raisons personnelles. Lors de la dernière Assemblée Générale, une nouvelle équipe a été mise en place.

Jean-Pierre SIUTAT informe que la réunion annuelle des Dom/Tom s'est tenue en début de semaine à la FFBB, dans de très bonnes conditions.

8 - Questions diverses.

Jean-Pierre SIUTAT présente deux documents (le SWOT réalisé suite au séminaire du comité directeur et une plaquette de présentation des déclinaisons de notre nouveau logo) qui seront distribués demain à l'Assemblée Générale et souhaite féliciter les services pour le travail de présentation réalisé.

Jacques DENEUX : les arbitres de Haut Niveau doivent se réunir demain, afin de former leur syndicat.

Jean-Pierre SIUTAT informe qu'un travail est en cours avec la Ligue Nationale de Basket, pour le remplissage des salles lors des rencontres de Coupe de France. L'idée est de faire des offres privilégiées aux abonnés des clubs, en contrepartie, les clubs de ProA (5.000 €), ProB (2.600 €) et NM1 (800 € à partir de la saison 2012/2013) payeront un droit d'engagement sur la Coupe de France. C'est une demande qui émane des clubs. Cette modification sera soumise au comité directeur du 26 Juin 2011 pour approbation.

Jean-Pierre HUNCKLER a assisté à l'assemblée générale de la copropriété lundi dernier et les points suivants sont à noter :

- Réduction des charges d'entretien des jardins et des espaces verts.
- Fourniture d'un carnet d'entretien.
- Engagement de frais pour le renouvellement des pompes à chaleur.
- Renégociation de tous les contrats à la baisse.

Marie-Noëlle SERVAGE expose 3 dossiers à valider, transmis par la commission fédérale juridique :

ASPTT Ajaccio : La section basket du club omnisports "ASPTT Ajaccio" a sollicité la FFBB afin de pouvoir obtenir son autonomie, et par voie de conséquence de poursuivre ses activités sous la dénomination et l'association nouvellement créée "Ajaccio Basket Club". Le dossier est complet et la Commission Juridique émet un avis favorable à la demande.

Accord du bureau fédéral, à l'unanimité des membres présents.

Union Pays d'Aix Basket Masculin : demande de dissolution de l'Union Pays d'Aix Basket Masculin et attribution des droits sportifs de NM3 à l'ASPTT Aix en Provence. Le dossier est complet et la commission juridique émet un avis favorable à la demande.

Accord du bureau fédéral, à l'unanimité des membres présents.

Union Rennes Pacé Basket 35 : Dissolution de l'Union et demande de répartition des droits sportifs.

Accord du bureau Fédéral, à l'unanimité des membres présents.

Philippe LEGNAME procède au tirage au sort des rencontres de l'Open de la Ligue Féminine :

- Bourges / Nice
- Tarbes / Lyon
- Basket Lattes Montpellier / Union Hainaut
- Pays d'Aix / Villeneuve d'Ascq
- Arras / Basket Landes
- USO Mondeville / Flammes Carolo Basket Ardennes ASPTT
- Nantes Rezé / Challes les Eaux

Prochaine réunion du bureau fédéral le 8 Juillet 2011 à Paris.